

Descriptif du module 1

Domaine : Santé

Filière : Ostéopathie

Orientation :

1. Intitulé du module

Code :

S.OS.SO.1201.FD.24

Formation Clinique 1

2024-2024

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

Caractéristique :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : ...

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Type :

Organisation temporelle :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire
- Autres : ...

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS

10

Langue principale d'enseignement :

- | | |
|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Italien |
| <input checked="" type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Anglais |
| <input type="checkbox"/> Autres : ... | |

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : Am1 Am2 Am3
- B. Rôle Communicateur-trice: Bm1 Bm2 Bm3
- C. Rôle Collaborateur-trice : Cm1 Cm2 Cm3
- D. Rôle Manager : Dm1 Dm2 Dm3
- E. Rôle Promoteur-trice de la santé : Em1 Em2 Em3
- F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : Fm1 Fm2 Fm3
- G. Rôle professionnel-le : Gm1 Gm2 Gm3

Au terme du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Poser un diagnostic différentiel ou d'exclusion avant de poser un diagnostic ostéopathique en tant qu'expert-e des troubles fonctionnels de l'organisme.
- Préserver la sécurité du-de la patient-e en mettant en place un axe thérapeutique adapté au-à la patient-e et respectueux du concept ostéopathique.
- Traiter les différentes lésions ostéopathiques mises en évidences dans une vision globale de la personne afin de traiter ses troubles fonctionnels.
- Communiquer et orienter les patient-e-s sur les différentes options thérapeutiques les plus adaptées dans un souci de prise en charge optimale.
- Utiliser un langage scientifique commun sur le plan interdisciplinaire et interprofessionnel.
- Collaborer et déléguer, tant sur un plan interdisciplinaire qu'interprofessionnel, en tenant compte des limites de compétences de chacun-e.
- Intégrer les résultats des projets novateurs afin de développer les approches multidisciplinaires dans un souci de qualité de soins optimale pour le-la patient-e.
- Prodiguer des conseils productifs, efficaces, réalistes et adaptés afin de consolider ou d'améliorer l'hygiène de vie du-de la patient-e et son intégrité structurelle.
- Utiliser les résultats de la recherche les plus récents afin d'améliorer la santé des patient-e-s.
- Respecter, dans sa pratique professionnelle, les principes éthiques et déontologiques envers les patient-e-s et leurs proches ainsi qu'avec les collègues et la société.

5. Contenu et formes d'enseignement

Stage de formation clinique en cabinet ostéopathique encadré par une personne de référence et formée par le dicastère qualité HES-SO

Durée : semestre d'automne (2 jours par semaine)

Modalités pédagogiques : Cours magistraux Ateliers Self-learning formation clinique

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : Oral Examen écrit QCM QAD Portfolio Pratique

La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%).

Maximum 40% des compétences master non-acquises durant le stage 1.

Le portfolio et l'évaluation de stage doivent être transmis aux doyens de la filière pour le dernier jour du stage au plus tard, faute de quoi l'étudiant-e ne pourra se présenter à la session d'examen de fin de semestre.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignants

Personne de référence en fonction du site de pratique clinique.

Nom du responsable de module :

Jean-Baptiste Pellissier

Descriptif validé le

16 septembre 2024

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

